



Jardins d'Anna
Inventaire initial Reptiles Squamates
(lézards et serpents)

2020 - 2021

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



**L'Europe s'engage
en Bretagne**



Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

1 Le projet

A la demande des précédents propriétaires, la **commune d'Hédé-Bazouges** a acquis des parcelles situées à proximité immédiate de l'Étang de Hédé. Il s'agit d'un espace naturel et sa localisation est une opportunité pour développer des **projets à visées environnementale et sociale**. En effet, un projet de ZAC* est en cours de réalisation à proximité du site, ce qui permettrait de bénéficier, pour les riverains, d'un espace dédié à la **sensibilisation à la Nature de proximité** permettant de découvrir la richesse de la biodiversité locale.

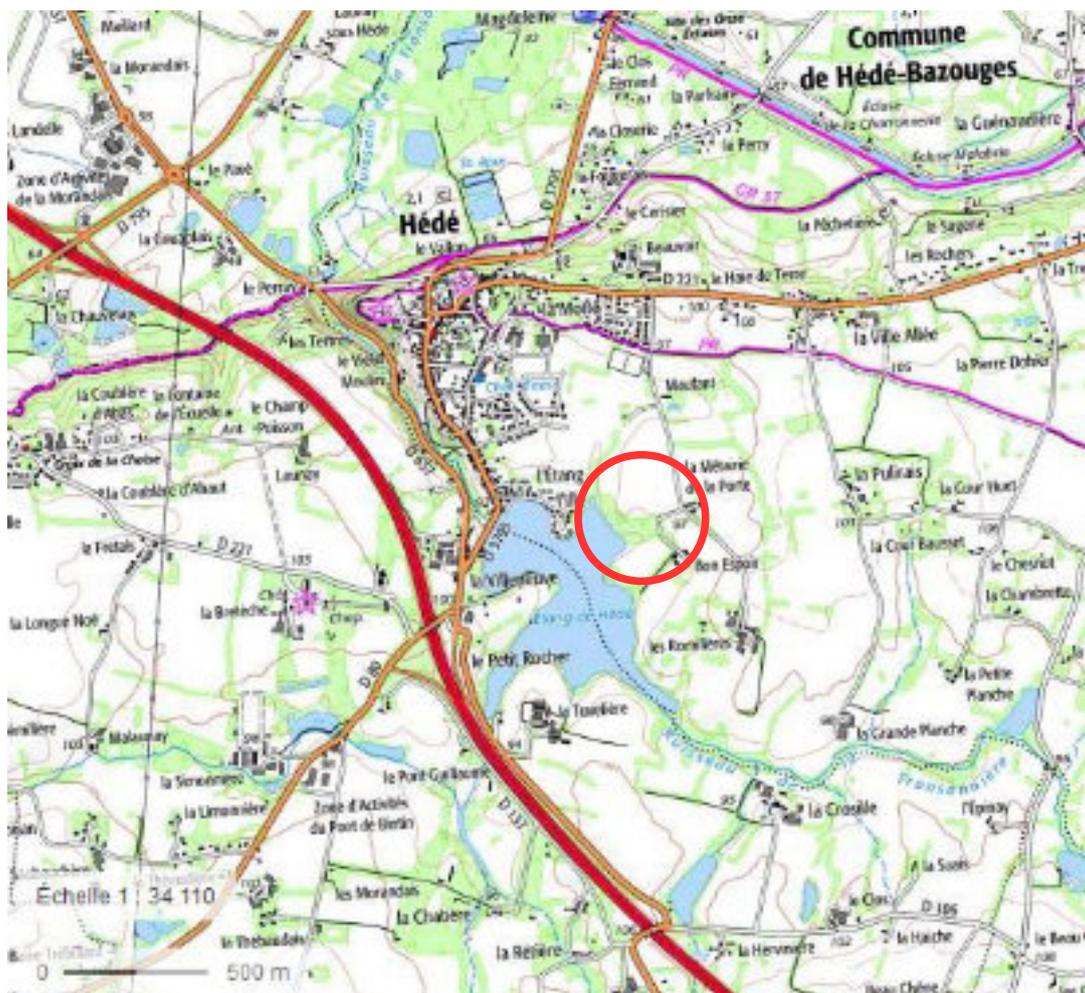
La commune souhaite développer sur ce site :

- Des travaux de restauration des milieux naturels
- Des travaux d'aménagement permettant de préserver et améliorer la biodiversité sur le site
- Des supports et installations pour l'accueil et la sensibilisation du public

Dans ce cadre, la commune d'Hédé-Bazouges a confié à la microentreprise Le Nez Dehors la réalisation d'inventaires préliminaires faunistiques et floristiques.

2 Localisation et présentation du site

Le site se situe au sud-est de la commune, au lieu-dit « Bon Espoir ». Les parcelles concernées jouxtent l'étang de Hédé, faisant partie du site Natura 2000 des étangs d'alimentation du canal d'Ille-et-Rance.



Le site dit des « Jardins d'Anna » comprend une parcelle publique communale de 2 ha ainsi qu'un verger privé de 1300 m² appartenant toujours aux anciens propriétaires du site.

Le site est bordé à l'ouest par l'étang de Hédé, au nord et au sud par des grandes cultures (maïs en 2020, blé en 2021). L'accès se fait par la route desservant le lieu-dit Bon Espoir à l'est.

Un cours d'eau canalisé traverse le site et rejoint l'étang au sud-ouest de la parcelle. Le tracé de ce cours d'eau a été modifié pour lui rendre un aspect plus « naturel » en aout 2019.

3 Les différentes formations végétales



Les différentes formations végétales caractérisées sont représentées sur la photo aérienne ci-dessus. Les boisements, les haies et la ripisylve (en bordure d'étang) apparaissant clairement sur la photo, ces formations particulières n'ont pas été colorisées pour ne pas alourdir l'image.

Les formations végétales sont caractéristiques de conditions de sol et d'humidité particulières, les modifications dues aux travaux d'aout 2019 ont pu impacter les espèces présentes mais n'ont pas changé la répartition de ces formations végétales.

4 Réalisation de l'inventaire, protocole et limites.

Le groupe concerné est celui des **reptiles squamates**, c'est à dire les lézards et les serpents. Pour simplifier la lecture, ce groupe sera nommé reptiles dans ce document. Ces animaux silencieux et discrets sont difficiles à détecter dans la nature. Ils sont principalement observés pendant leur **activité de thermorégulation**. En effet, ces espèces ectothermes doivent trouver dans leur environnement la chaleur nécessaire à la régulation de leur température : c'est la thermorégulation.

Pour attirer les reptiles, on utilise des plaques de PVC bitumé noir de 100x93 cm. Ces plaques posées au sol et chauffées par le soleil offrent aux reptiles un site idéal pour leur thermorégulation : chaud et abrité.



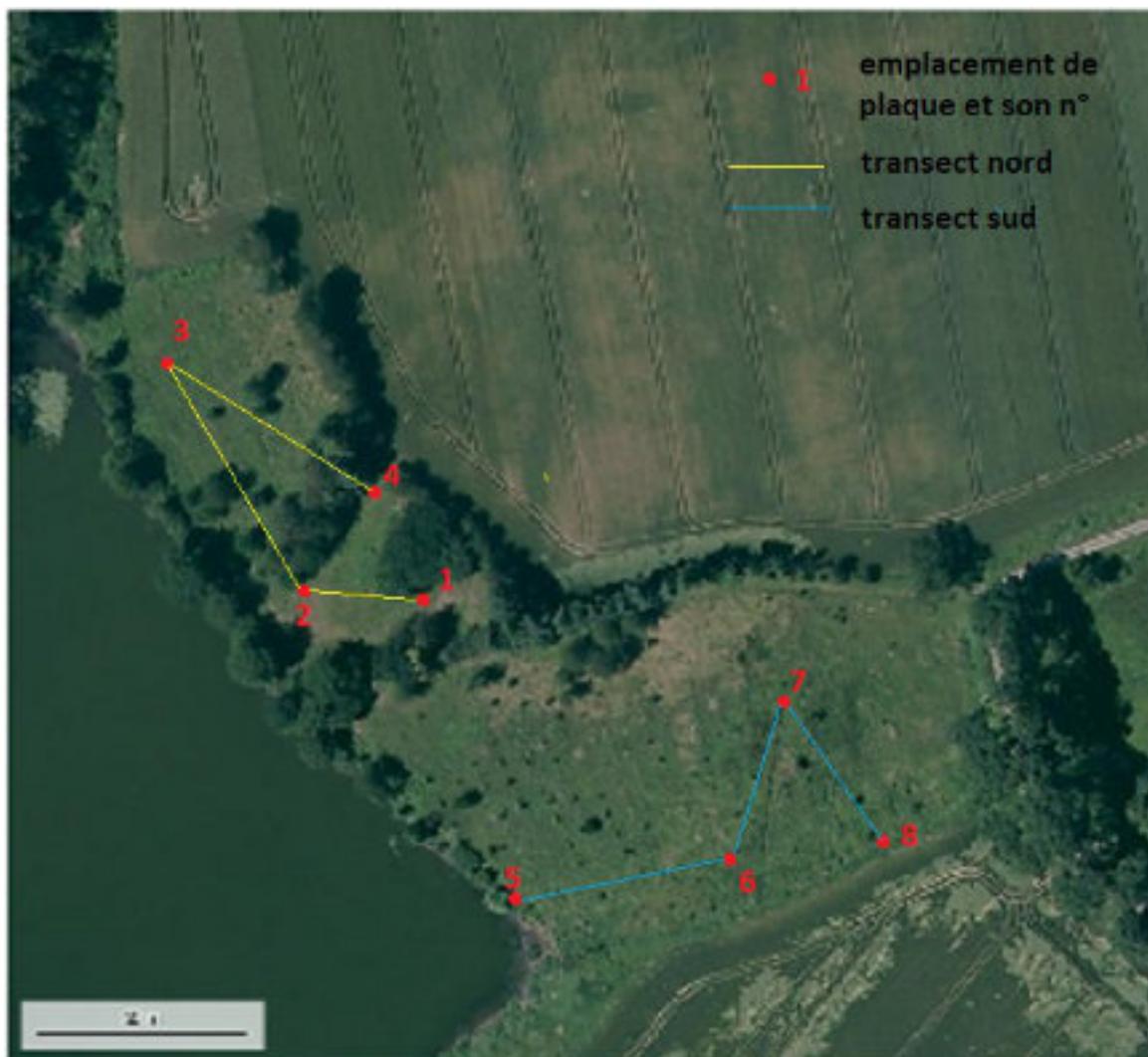
plaque de thermorégulation aux Jardins d'Anna

L'inventaire des reptiles est réalisé aux Jardins d'Anna en suivant le protocole POPReptile 1 mis au point par la SHF* et le CNRS*. Des transects (trajets) sont définis sur le site et quatre plaques de thermorégulation sont placées sur ces transects. Ces transects sont choisis de manière à couvrir au mieux l'ensemble des différents milieux des Jardins d'Anna.

Étant donné la faible détection des espèces de reptiles, cet inventaire est réalisé sur deux ans.

En 2020, deux transects ont été réalisés. Le tableau ci-dessous indique les milieux concernés par chaque transect. Les plaques ont été placées en février avant la sortie d'hibernation des reptiles.

Transect	Plaque	Milieu	Observation
Nord	1	lande / boisement	
Nord	2	pelouse	
Nord	3	prairie à graminées	
Nord	4	lisière de boisement	
Sud	5	ripisylve	disparue en juin (volée ?)
Sud	6	prairie humide	
Sud	7	prairie humide / prairie à graminées	cassée par le vent en février
Sud	8	prairie humide / roncier	trop ombragée



Position des transects et des plaques de thermorégulation en 2020

6 passages sont réalisés sur le site au printemps. En 2020, ces passages ont eu lieu le 8 avril, 22 avril, 6 mai, 22 mai, 6 juin et 22 juin. A chaque passage, le transect est parcouru deux fois : un premier passage permet de détecter les reptiles présents sur les plaques (lézards), au second passage, on soulève les plaques pour observer les reptiles qui sont abrités dessous.

En 2021, les deux transects ont été modifiés pour détecter l'éventuelle présence de reptiles dans d'autres milieux. La position des plaques est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Transect	Plaque	Milieu	Observation
Nord	1	lande / boisement	
Nord	2	pelouse	
Nord	3	prairie à graminées	
Nord	4	roncier / prairie	
Sud	5	prairie à graminées	
Sud	6	prairie humide	proche de la mare
Sud	7	prairie humide	rive du ruisseau
Sud	8	prairie humide	



Position des transects et des plaques de thermorégulation en 2021

En 2021, 7 passages printaniers ont été réalisés, les 13 et 27 avril, 10, 18 et 27 mai, 9 et 23 juin. Un passage complémentaire le 12 septembre a complété et terminé cet inventaire.

Toutes les observations réalisées en dehors des passages du protocole ont bien sur complété l'inventaire.

5 Résultats

Trois espèces de reptiles ont été observées aux Jardins d'Anna en 2020 et 2021. Deux espèces de lézards :

- Le **Lézard vivipare** (*Zootoca vivipara*) semble bien présent sur tout le site et en particulier dans la prairie humide, jusqu'à 8 individus sont observés (le 13 mai 2020). Outre les plaques de thermorégulation, il apprécie les pontons en bois pour se chauffer au soleil. Cette espèce est classée NT (quasi menacée) en Bretagne selon les critères de l'UICN* et présente un enjeu de conservation au niveau départemental.
- L'**Orvet fragile** (*Anguis fragilis*) est bien présent aux Jardins d'Anna. Cette espèce thermophile apprécie les milieux broussailleux. On la retrouve sur la lande, la pelouse et les prairies à graminées de jardins d'Anna. La reproduction est avérée, deux couples sont présents sous la plaque n°4 le 9 juin 2021 dans un milieu très favorable (roncier dans une prairie). Des juvéniles sont observés les 27 mai et 9 juin 2021 sur le transect nord (prairie à graminées).



Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*)



Orvet fragile (*Anguis fragilis*)

Une espèce de serpent a aussi été observée sur le site : la **Couleuvre helvétique** (*Natrix helvetica*). Cette espèce n'a été vue en 2020 que le 3 juillet sous la plaque n°7 où trois individus adultes étaient présents. Sa présence a toutefois été confirmée en 2021 par plusieurs observations, en particulier sous la plaque n°4 (roncier dans la prairie), où un individu adulte était présent du 27 avril au 27 mai 2021. Un adulte est encore présent dans la lande (plaque n°1) le 12 septembre 2021. Enfin, une mue trouvée sous la plaque n°8 en septembre confirme la présence de l'espèce dans la prairie humide.



Couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*)

Aucune espèce n'a été observée dans la ripisylve, à proximité de la mare, ni sur la rive de l'étang.

Le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) fréquent aux abords des habitations n'a pas été observé de façon certaine sur le site. Seul le Lézard vivipare a pu être identifié avec certitude. Les observations mentionnées pour 2020 ne doivent pas être prises en compte.

6 Conclusion

Les reptiles vivant aux Jardins d'Anna appartiennent à des espèces sensibles, qui sont protégées par la loi. Leur présence est un signe positif de qualité de la biodiversité. Il convient donc de préserver leur environnement.

Les aménagements réalisés aux Jardins d'Anna, en particulier, la réhabilitation des haies bocagères sont très profitables à ces espèces. La Couleuvre helvétique devrait tirer profit de la réalisation de la mare où elle pourra chasser ses proies favorites : les Grenouilles vertes (*Pelophylax kl. esculentus*).

Pour favoriser la présence des reptiles et peut-être permettre la présence de nouvelles espèces, il faudra maintenir des ronciers conséquents dans les prairies, conserver un mode de gestion doux de ces prairies (pas de fauche avant la fin de l'été) et tolérer une part de friche.

La réalisation d'ouvrages en pierres sèches pourrait être très positif pour les reptiles en fournissant de nombreux microhabitats pour eux et pour leurs proies.

Annexe 1

Liste des espèces de reptiles squamates dont la présence est avérée sur le site des Jardins d'Anna au cours de l'enquête.

Espèce	
Lézard vivipare	<i>Zootoca vivipara</i>
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>
Couleuvre helvétique	<i>Natrix helvetica</i>

Annexe 2

Lexique des sigles utilisés :

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

SHF : Société Herpétologique de France

UICN : Union Internationale de Conservation de la Nature

ZAC : Zone d'Aménagement Concertée

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique